



Le Lavandou 2019 : du 14 avril au 20 avril 2019

Départ le dimanche 14 avril, Retour le samedi 20 avril

2 plongées par jour : les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi **soit 10 plongées.**
Dont deux journées avec repas sur l'île de Port Cros.

Séjour en pension complète sur 6 jours à l'hôtel ** situé à 500m du centre de plongée.

Le séjour se déroule au CIP du Lavandou et, est encadré par vos moniteurs Amiens-Sub.
Les plongées auront lieu dans le parc national marin de Port Cros, Les plongées sont magnifiques et se déroulent sur dans la réserve marine de Port Cros. La rencontre avec les mérus est garantie, les sites sont tous très riches en faune sous-marine : sars, dentis, murènes, congres, castagnolles, corbs, barracudas.

Stage tous niveaux !

Particulièrement recommandé au niveau 1 afin de valider des plongées en milieu naturel.

Pour ceux qui préparent le N 2 et N 3, validation des compétences voire des Niveaux complets.

Pour les préparations Niveau 4, entraînement aux épreuves, en particulier dans la zone au delà de 40 m

Ce séjour s'adresse également aux autonomes.

Cout du séjour : 680 € - Hors transport aller/retour

Arrivée le dimanche 14 avril fin d'après-midi, retour le samedi 20 avril matin.

Le prix comprend les 10 plongées, la mise à disposition du matériel, la pension complète.

Ce prix est basé sur un effectif de 15 participants (5 encadrants et 10 stagiaires), il est susceptible d'être révisé en fonction du nombre de participants.

Pour le transport :

par TGV (Gare de Toulon puis navette bus vers le Lavandou)

En Covoiturage (cout estimatif péage/gasoil de 2x200€)

Le camion du club prenant les bagages, quelques places seront disponibles dans le véhicule moyennant une participation pour les frais de transport.

Le nombre de place étant limité, inscrivez vous rapidement, au-delà de 10 stagiaires il sera ouvert une liste d'attente.

Date limite d'inscription le 22 février

Pour tout renseignement concernant ce séjour, votre interlocuteur est :

Marc DAMBRINE Tél. : 06 85 53 27 32 mail : marc@amiens-sub.com

N'hésitez pas à me contacter pour toute précision que vous jugerez utile

Règlement du stage : : **Il est demandé un chèque de 150 euros pour réserver votre séjour**, ce chèque sera remis en banque le 31 mars. **Tout désistement intervenant après cette date, le chèque de réservation ne sera pas remboursé.**

Le solde devra être réglé au plus tard le 15 avril, les chèques seront déposés le 25 avril

Les chèques de réservation et de solde sont à remettre exclusivement à Christelle ou à Marc.